

## **1 Champ d'application**

La Bigpoint GmbH propose un portail de jeux sur internet sous l'adresse web [www.bigpoint.com](http://www.bigpoint.com) (ci-après « Bigpoint »). On propose sur le site Bigpoint différentes sortes de jeux en ligne et d'autres services. Les services consistent entre autres dans la création de propres pages profil, la participation à des blogs et autres forums, l'entrée de contenus média comme par exemple des photos, textes et jeux, l'acquisition d'objets virtuels et/ou d'autres services. Les participants aux jeux de Bigpoint GmbH ainsi que les utilisateurs du portail de jeux Bigpoint sont désignés ci-après par « utilisateurs ». Pour autant qu'il est fait référence à des « jeux » ou à des « services » dans ces conditions générales (ci-après « CG »), ceci désigne exclusivement les jeux et les services de la Bigpoint GmbH.

La Bigpoint GmbH exécute les prestations vis-à-vis des utilisateurs de ces jeux et des services exclusivement sur la base de ces CG. Les CG des utilisateurs ne deviennent pas partie intégrante du contrat, à moins que la Bigpoint GmbH ne les accepte explicitement par écrit.

Les CG ci-après régissent l'utilisation des sites ainsi que des jeux en ligne de la Bigpoint GmbH. L'utilisation peut être assurée en première ligne par le biais d'un ordinateur personnel sur Internet via des branchements téléphoniques, ISDN, DSL ou autres branchements équivalents. De plus l'utilisation est rendue possible par le biais d'autres terminaux donnant accès à internet bien qu'il ne puisse être exclu que l'étendue des fonctions et/ou de la représentation soient restreintes.

Ces CG ne régissent en aucun cas des questions relatives à la mise à disposition des branchements ainsi que des connexions des pages web et des jeux en lignes et des logiciels de tiers (browser, logiciels de connexion) car ces prestations ne sont pas proposées par la Bigpoint GmbH.

### **1.1 Utilisateurs**

1.1.1 La Bigpoint GmbH propose ses jeux et services uniquement à des consommateurs au sens de l'art. 13 du code civil allemand (Bürgerliches Gesetzbuch). L'utilisation des jeux et services de la Bigpoint GmbH à des fins lucratives ou autres fins commerciales est exclue.

1.1.2 Uniquement des personnes qui sont majeures lors de la souscription de l'abonnement d'utilisation ou qui ont obtenu l'assentiment de leurs représentants légaux sont habilitées à devenir utilisateurs. Les règles de jeux des différents jeux peuvent prévoir que des personnes n'ayant pas atteint un certain âge ne peuvent pas être utilisateurs, malgré l'assentiment de leurs représentants légaux.

1.1.3 Par la demande de souscription d'accès aux jeux en ligne et/ou services, l'utilisateur certifie (i) sa majorité et sa capacité d'exercice, respectivement (ii) dans le cas de mineurs l'obtention de l'accord du représentant légal.

### **1.2 Objet du contrat, utilisation des jeux, modifications des jeux**

1.2.1 La Bigpoint GmbH permet aux utilisateurs dans le cadre des capacités techniques et d'entreprise présentes la participation aux jeux et services proposés par elle sur internet.

1.2.2 La participation aux jeux a pour seul objectif le divertissement.

1.2.3 Dans le cadre des services, la Bigpoint GmbH met à disposition certaines informations sur Bigpoint et permet aux utilisateurs entre autre de publier sur le net des informations comme par exemple de créer des profils personnels et individuels, qui peuvent être visualisés par d'autres utilisateurs des jeux et des utilisateurs des services et par des tiers. De plus, l'utilisateur peut communiquer par le biais de Bigpoint avec des tiers, échanger des photos, vidéos, jeux et, pour autant que possible, de la musique et autres contenus multi-média, publier des blogs et commentaires, faire des évaluations sur des jeux, d'utes utilisateurs, des tiers ou de transactions.

1.2.4 L'accès aux jeux est effectué par la mise à disposition en ligne des applications nécessaires à la participation aux jeux sur les liens URLs respectifs des jeux et des services par la Bigpoint GmbH. La Bigpoint GmbH se réserve le droit de proposer les jeux – le cas échéant avec d'autres fonctions – également sur d'autres supports de données informatiques qui peuvent être achetés. La vente des jeux n'est pas soumise aux présentes CG.

1.2.5 L'accès aux jeux et l'utilisation aux services ne sont permis qu'aux personnes qui ont ouvert au préalable un compte-client (ci-après « compte-client ») dans le cadre de l'inscription de souscription. Un compte-client peut être ouvert soit sur le portail de jeux Bigpoint soit sur la page URL respective du jeu. Un compte-client ouvert sur le portail de jeux Bigpoint habilite l'utilisateur sous réserve des conditions du Point 1.1 à l'utilisation de tous les jeux.

1.2.6 L'inscription, c'est-à-dire la demande d'ouverture d'un compte-client, s'effectue en remplissant un formulaire et en enregistrant certaines informations. La participation aux jeux et/ou aux services est possible à partir du moment où la Bigpoint GmbH a ouvert un compte-client pour l'utilisateur.

1.2.7 L'utilisateur est en droit d'ouvrir plusieurs comptes-client sur Bigpoint. A certains jeux proposés par Bigpoint GmbH, l'utilisateur ne peut participer qu'avec un seul compte-client (« interdiction de Multi-comptes »). Les détails sont déterminés dans les règles de jeu. La Bigpoint GmbH conseille aux utilisateurs qui ont plusieurs comptes-client d'examiner en détail les règles de jeu, car une violation de l'interdiction de Multi-comptes est sanctionnée par une exclusion immédiate de l'utilisateur. Même dans le cas de jeux pour lesquels l'utilisateur est en droit d'avoir plusieurs comptes-client, il est interdit que les différents comptes-client du même utilisateur communiquent entre eux ou inter-agissent d'une quelconque façon (« interdiction du Pushing »). Un compte-client ne doit notamment pas être utilisé pour procurer des avantages à un autre compte-client du même utilisateur, par exemple en transférant dans le cadre d'un jeu des objets ou des avoirs en monnaie de jeu d'un compte-client à un autre du même utilisateur ou qu'un compte-client combat avec ou contre un autre compte-client du même utilisateur.

1.2.8 Après ouverture du compte-client, l'utilisateur peut participer au jeux et/ou services respectifs en appelant le l'adresse du portail de jeu Bigpoint ou la page URL respective et en se connectant ensuite.

1.2.9 L'utilisation des jeux et services n'est autorisée que par le biais d'un browser internet ou d'autres outils mis à disposition par la Bigpoint GmbH ou expressément admis (« interdiction d'utilisation de script non autorisés »). Ceci veut dire en particulier : L'utilisation de programmes qui entraînent une sollicitation excessive des serveurs est interdite. L'utilisation de logiciels dans le but de la commande systématique ou automatique des jeux ou de fonctions de jeux isolées (Bots, Macros), de la reproduction ou de l'évaluation des jeux, éléments de jeux ou des contenus divulgués sur le portail Bigpoint est interdite.

1.2.10 L'utilisateur n'a aucune prétention concernant l'ouverture d'un compte-client ou de la publication de contenus sur Bigpoint.

1.2.11 Les conditions techniques et autres conditions de jeu et d'utilisation de services respectivement applicables sont à consulter sur le portail de jeu Bigpoint et/ou sur les pages web des jeux.

1.2.12 Les jeux et services sont régulièrement actualisés, adaptés, élargis et modifiés. L'utilisateur obtient par conséquent un droit de participation au jeu respectif et aux services dans leur dernière version respective.

1.2.13 L'utilisation des jeux dans la version de base est gratuite. Certaines caractéristiques (ci-après « Premium Features ») ne sont mises à disposition qu'à des utilisateurs payants (voir Point 7). A moins que déterminés différemment dans les descriptions des services respectifs, l'utilisation des services est gratuite.

1.2.14 L'utilisateur n'a pas de droit au maintien des jeux et/ou des services dans la version existant lors de la conclusion du contrat. La Bigpoint GmbH se réserve le droit d'arrêter un jeu et/ou service sans avoir à en justifier de motifs. Dans ce cas l'utilisateur peut exiger à son choix soit que des paiements éventuellement effectués par avance (par exemple pour l'accès aux Premium Features) lui sont crédités pour d'autres jeux et/ou services de son choix proposés par la Bigpoint GmbH soit que la Bigpoint GmbH restitue les paiements éventuellement effectués par avance. Le droit de l'utilisateur de résilier le contrat relatif aux jeux et/ou services arrêtés avec effet immédiat, reste intangible. D'autres droits de l'utilisateurs sont exclus dans la mesure où les CG ne prévoient expressément le contraire.

## 2 Offre de contrat et conclusion du contrat

2.1 En remplissant le formulaire d'inscription, l'utilisateur soumet une offre ferme de conclusion d'un contrat d'utilisation de jeu ou de services (ci-après aussi « demande de souscription »). Pour cela, tous les champs d'informations obligatoires du le formulaire d'inscription sont à remplir de manière exhaustive et correcte.

2.2 Le contrat entre Bigpoint GmbH et l'utilisateur est conclu uniquement avec l'acceptation par la Bigpoint GmbH de la demande de souscription. L'acceptation peut être explicite ou se faire par le biais du premier acte d'exécution par la Bigpoint GmbH.

2.3 La réception de la demande de souscription sera confirmée par la Bigpoint GmbH sans délai à l'adresse e-mail indiquée par l'utilisateur. La confirmation de la réception de la demande de souscription ne constitue pas une acceptation ferme de cette demande. Cependant la confirmation de la réception peut être accompagnée de l'acceptation de la demande de souscription.

## 3 Droit de rétractation

**L'utilisateur peut exercer par écrit (par exemple par courrier, fax, e-mail) son droit de rétractation et révoquer son offre de conclusion d'un contrat d'utilisation de jeu et de services ainsi que sa commande de Premium-Features dans un délai de deux semaines sans avoir à justifier de motifs. Le délai commence à courir au plus tôt avec la**

**réception des conditions sur le droit et l'exercice du droit de rétractation. Pour respecter le délai de rétractation, l'envoi de celle-ci dans les délais est suffisant.**

**Le droit de rétractation expire également, pour autant qu'il s'agit d'une prestation de service proposée par la Bigpoint GmbH, dans le cas où la Bigpoint GmbH a commencé à exécuter des prestations avec l'accord explicite de l'utilisateur avant l'expiration du délai de rétractation ou lorsque l'utilisateur a lui-même incité l'exécution des prestations. Tel est le cas, si l'utilisateur a utilisé le jeu respectivement les Premium-Features ou les services.**

**La rétractation est à adresser à:**

**Bigpoint** GmbH

Christoph-Probst-Weg 3

20251 Hamburg

**Tel.:** +49 (0) 40 - 600 80 99 - 0

**Fax:** +49 (0) 40 - 600 80 99 - 99

**e-mail:** stop@bigpoint.com

**Dans le cas d'une rétractation par e-mail, le nom du jeu concerné et le cas échéant des Premium-Features et/ou des services ainsi que le nom de l'utilisateur sont à indiquer dans l'objet.**

**Dans le cas d'une rétractation valide, les prestations respectivement reçues par les parties sont à restituer et les fruits tirés à rendre. Ceci signifie que des paiements déjà effectués peuvent le cas échéant ne pas être intégralement rendus dans le cas où l'utilisateur aurait tiré des fruits avant l'exercice du droit de révocation.**

## **4 Accessibilité**

La Bigpoint GmbH assure une accessibilité des jeux et services de 90 % (quatre-vingts-dix pourcent) en moyenne par an. Ne sont pas pris en compte les périodes pendant lesquelles les serveurs du portail de jeux Bigpoint ou des divers jeux ne sont pas accessibles via internet en raisons de problèmes techniques ou autres qui ne sont pas dans la zone d'influence de la Bigpoint GmbH (force majeure, faits de tiers etc.) ainsi que les périodes pendant lesquelles des travaux de maintenance de routine sont effectués. La Bigpoint GmbH peut restreindre l'accès aux prestations, si la sécurité du fonctionnement du réseau, le maintien de l'intégrité du réseau, notamment pour éviter des perturbations graves du réseau, des logiciels ou la sauvegarde des données, rendent ces mesures nécessaires.

## **5 Réception et prise de connaissance des CG, modifications et autres informations, prise de contact par l'utilisateur**

5.1 Avec l'envoi de la demande de souscription et l'utilisation des jeux et/ou des services, l'utilisateur reconnaît et accepte les CG. Les CG sont valables pour toute connexion sur le portail Bigpoint, notamment pour toute participation aux jeux et/ou utilisation des services. Les CG peuvent être imprimées et sauvegardées sur un support information durable avant l'envoi de la demande de souscription.

5.2 La Bigpoint GmbH se réserve le droit de modifier ou de compléter les CG avec effet pour le futur pour autant que ceci apparaisse nécessaire et que l'utilisateur ne soit pas désavantagé compte tenu du principe de bonne foi.

5.3 Les modifications des CG sont communiquées de manière appropriée par écrit. En général la communication est faite par le biais d'une publication sur les pages web des jeux et/ou respectivement des services de la Bigpoint GmbH ou par e-mail. Les modifications des CG sont communiquées dans tous les cas sur les pages web lors de la prochaine connexion après les modifications par une indication mise en valeur.

5.4 L'utilisateur peut rejeter les CG dans un délai de 14 (quatorze) jours après communication et possibilité de prise de connaissance des modifications des CG. Si l'utilisateur ne s'oppose pas aux modifications dans un délai de 14 jours après communication et possibilité de prise de connaissance par écrit vis-à-vis de la Bigpoint GmbH ou s'il continue à utiliser les jeux et/ou services, les CG modifiées ou complétées entrent en vigueur vis-à-vis de l'utilisateur. Si l'utilisateur s'oppose dans les délais, les deux parties sont habilitées à résilier le contrat avec un préavis d'un mois, à moins qu'un droit de résiliation à tout moment ne soit applicable conformément au point 8.1. Jusqu'à la cessation du contrat, les CG originales restent applicables. D'éventuels paiements effectués par avance au-delà de la période de cessation du contrat sont restitués dans ce cas à l'utilisateur au prorata. D'autres droits et revendications de l'utilisateur sont exclus.

5.5 La Bigpoint GmbH s'engage à informer l'utilisateur dans la communication sur les modifications des CG sur la possibilité de faire opposition et de résilier le contrat, les délais et les conséquences juridiques, notamment dans le cas de la non-objection aux modifications.

5.6 La Bigpoint GmbH communique en général avec l'utilisateur par e-mail dans la mesure où ces CG ou d'autres accords avec l'utilisateur ne prévoient pas le contraire. L'utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin que des e-mails envoyés par la Bigpoint GmbH à l'adresse e-mail indiquée par l'utilisateur dans la demande de souscription ou communiqué ultérieurement par ce dernier à la Bigpoint GmbH arrivent dans sa boîte électronique. Pour ce fait, il s'engage à ajuster son filtre spam et contrôler régulièrement son adresse. Pour le reste, la Bigpoint GmbH est en droit de choisir les formes de communications pour le reste de la correspondance.

5.7 Lors de chaque contact avec la Bigpoint GmbH, l'utilisateur s'engage à indiquer le nom du jeu et/ou du service ainsi que son compte-client de jeu, respectivement de service, concerné par sa requête.

## **6 Instructions et règles de jeu**

6.1 Les instructions et règles de jeu de chaque jeu et des services sont exclusivement publiées sur le portail Bigpoint, respectivement sur les pages web du jeu/service concerné.

6.2 L'utilisateur est conscient du fait qu'il joue avec de nombreux autres utilisateurs dans des mondes de jeu, respectivement qu'il communique sur Bigpoint avec divers utilisateurs de services. Afin de permettre un bon fonctionnement, le respect de règles est primordial. Avec la participation l'utilisateur reconnaît les règles de jeu et les conditions d'utilisation des services.

6.3 L'utilisateur s'engage à s'abstenir de tout acte qui pourrait entraver le bon fonctionnement des jeux et services et de la participation à ces derniers.

## **7 Tarifs, conditions de paiement, retard de paiement**

### **7.1 Jeux en ligne**

#### **7.1.1 Version de base**

La Bigpoint GmbH met les jeux à la disposition des utilisateurs à partir de l'ouverture d'un compte-client (voir point 1.2. ci-dessus). Dans ce cas la version de base est mise à disposition de l'utilisateur. L'ouverture du compte-client ainsi que l'utilisation de la version de base est gratuite. La version de base n'est pas limitée dans le temps (sans porter atteinte ou restreindre le droit de la Bigpoint GmbH à arrêter des jeux) et peut être jouée sans restrictions. Dans la version de base, l'utilisateur ne peut pas profiter de tous les Features.

#### **7.1.2 Premium-Features**

L'utilisateur a la possibilité de recevoir contre paiement des Features qui ne sont pas disponibles dans la version de base (ci-après « Premium-Features »). Des Premium-Features différents peuvent être proposés pour chaque jeu. Sur la page web du jeu respectif est indiqué quels Premium-Features sont proposés à quels tarifs, leurs fonctions ainsi que les conditions exigées par eux. Selon le Premium-Feature et le tarif respectif, il peut s'agir d'un paiement unique, afin de renflouer un avoir utilisable pour certaines fonctions conformément aux règles de jeu, ou de paiements à effectuer pour une période précise (par ex. jours, semaines, mois, trimestre, semestre, année).

Les jeux sont continuellement développés et améliorés. Dans le cadre de l'adaptation et l'amélioration des jeux, la Bigpoint GmbH se réserve également le droit de cesser de proposer certains Premium-Features et/ou de les proposer dans la version de base gratuite (voir point 7.1.1 ci-dessus). Dans la mesure où l'utilisateur aurait effectué d'éventuels paiements pour une période dans le futur pour des Premium-Features qu'il ne peut plus utiliser ou si les Premium-Features sont mis à disposition dans la version de base gratuite, la Bigpoint GmbH s'engage à proposer au choix de l'utilisateur d'autres Premium-Features en remplacement et/ou de restituer les paiements effectués au prorata temporis. L'utilisateur est en droit de résilier dans ce cas le contrat d'utilisation de jeu avec effet immédiat. D'autres droits et revendications de l'utilisateur sont exclus.

Si l'utilisateur est mineur, il assure lors de la commande des Premium-Features expressément que les moyens de paiement nécessaires pour acheter les Premium Features lui ont été mis à disposition à cet effet ou à sa libre disposition.

Si un accès est proposé par le biais de logiciels téléchargeables pour des téléphones mobiles pour certains jeux, les dispositions relatives aux Premium-Features sont applicables pour les coûts chargés.

### **7.1.3 Abonnement / prolongation automatique**

Dans la mesure où des paiements pour des Premium-Features sont à effectuer pour une certaine période, l'utilisateur souscrit un abonnement qui est reconduit automatiquement si l'utilisateur ne résilie pas l'abonnement avec le préavis tel que défini au point 8.2 avec effet à la date d'expiration de la période respective.

La durée respective des abonnements est indiquée dans les règles applicables à ce jeu.

### **7.1.4 Conditions de paiement, échéance**

La Bigpoint GmbH est en droit d'exiger des paiements par avance pour l'utilisation des Premium-Features (voir point 7.2. ci-dessus). Les paiements sont exigibles avec la conclusion du contrat et sont prélevés du compte bancaire, respectivement de la carte de crédit indiqués par l'utilisateur, dans la mesure où l'utilisateur ne choisit pas un autre mode de paiement (par ex. Premium-SMS). Le montant débité est signalé sur les extraits de compte ou les relevés de carte de crédit en tant que "WWW.BIGPOINT.COM" ou Bigpoint GmbH.

### **7.1.5 Adaptation des tarifs**

La Bigpoint GmbH est habilitée à tout instant de modifier les tarifs de manière durable ou de les baisser pour une durée limitée ainsi que de proposer pour une durée déterminée ou indéterminée de nouveaux produits, prestations ou modalités de facturation. La Bigpoint GmbH est de plus habilitée à modifier les tarifs avec un préavis de six semaines après information par écrit ou après communication par e-mail à l'adresse e-mail indiquée par l'utilisateur. Le tarif modifié est applicable, si l'utilisateur n'objecte pas pendant un délai de six semaines suivant l'information sur les nouveaux tarifs. Dans ce cas, la relation contractuelle continue aux conditions/tarifs modifiés. La Bigpoint GmbH s'engage à informer l'utilisateur dans la communication sur les modifications sur la possibilité d'objecter aux modifications et de résilier le contrat, les délais et les conséquences juridiques, notamment en ce qui concerne la non-opposition.

Si l'utilisateur s'oppose aux tarifs modifiés dans les délais, les deux parties sont en droit de résilier le contrat avec un délai de préavis d'un mois, à moins qu'un droit de résiliation à tout moment ne soit applicable conformément au point 8.1. Jusqu'à la cessation du contrat les tarifs originaux sont applicables.

D'éventuels paiements effectués par avance par l'utilisateur au profit de la Bigpoint GmbH au-delà de la période de cessation du contrat sont restitués à l'utilisateur au prorata. D'autres droits et revendications de l'utilisateur sont exclus.

## **7.2 Retard**

Dans le cas du non-respect des délais de paiement, la Bigpoint GmbH est en droit d'exiger des intérêts moratoires de 5 % au-dessus du taux d'intérêt de base respectif. De plus, la Bigpoint GmbH est en droit en case de non-respect des délais de paiement de suspendre la prestation des services, respectivement de bloquer un compte-client avec effet immédiat. Pour la durée de blocage du compte-client aucun montant n'est exigé pour les abonnements. La Bigpoint GmbH est cependant habilitée à exiger une rémunération pour les frais administratifs liés au blocage, à la communication du blocage du compte-client ainsi que de la levée du blocage respectivement l'ouverture d'un nouveau compte-client dans le cas du paiement de la totalité des montants dus. Le montant de la rémunération est indiqué sur le portail de jeu Bigpoint en visitant le jeu et/ou service respectif. L'utilisateur est en droit de prouver qu'aucun dommage n'a été subi ou que le dommage est bien moindre.

## **7.3 Débits compensatoires, frais d'annulation**

Dans le cas où la Bigpoint GmbH subirait des débits compensatoires en raison de faits imputables à l'utilisateur ou du fait d'un découvert de l'utilisateur et/ou des frais d'annulations dus à la révocation d'une note de débit, l'utilisateur supporte tous les frais conséquents.

La Bigpoint GmbH est en droit d'exiger le remboursement de ses frais avec la rémunération due à l'origine par le biais d'un nouveau prélèvement du compte de l'utilisateur.

Si le paiement de la rémunération s'effectue par avis de prélèvement ou par débit de la carte de crédit et si des frais de non-écriture au débit sont occasionnés, la Bigpoint GmbH revendique des frais de dossier à hauteur de € 9,60 par note de

débit/prélèvement de carte de crédit plus les frais bancaires chargés à la Bigpoint GmbH. L'utilisateur est dans tous les cas en droit de prouver qu'aucun dommage n'a été subi ou que le dommage est bien moindre.

## **7.4 Aucune garantie de gain**

La Bigpoint GmbH ne garantit aucun gain aux utilisateurs. Les utilisateurs ont notamment aucun droit à des versements de prix à moins qu'un tel droit ne soit explicitement conféré dans ces CG.

Un droit au versement de gain ne peut exister que si la Bigpoint GmbH a explicitement promis un tel versement.

Aucun droit n'est conféré même si la Bigpoint GmbH constate qu'un droit de gain pourrait être créé en général du fait de manipulations – d'ordre technique ou juridique et/ou du fait de manipulations passibles de poursuites pénales. Avec la participation aux jeux de la Bigpoint GmbH, l'utilisateur déclare son accord que la Bigpoint GmbH puisse exiger à tout moment des investigations exhaustives en vue de l'examen du bien-fondé d'un droit de gain et puisse refuser entre-temps le versement du gain sans un accord particulier de l'utilisateur. Le droit de gain est aussi déchu si l'utilisateur viole les règles de jeu. En cas de doute, la charge de la preuve incombe à l'utilisateur ; l'utilisateur est obligé de prouver qu'il a respecté les règles de jeu. L'utilisateur reconnaît avoir connaissance de la charge de la preuve et l'accepte explicitement même si cette dernière pourrait ne pas être le cas légal.

## **7.5 Exclusion de la compensation, droit de rétention, droit de cession**

L'utilisateur ne peut compenser des créances de la Bigpoint GmbH qu'avec des contre-créances non contestées ou ayant force de la chose jugée. L'utilisateur ne peut exercer son droit de rétention qu'avec des prétentions contraires reposant sur la même relation contractuelle. La cession à des tiers de créances de l'utilisateur contre la Bigpoint GmbH est exclue.

## **7.6 Services**

Dans la mesure où les descriptions des services ne prévoient pas autrement, les services sont gratuits. Pour le reste, les points 7.1 à 7.5 sont également applicables aux services payants.

## **8 Terme du contrat, résiliation**

### **8.1 Durée indéterminée**

Les contrats entre l'utilisateur et la Bigpoint GmbH sont conclus pour une durée indéterminée à moins que l'offre spécifique de la Bigpoint GmbH ne prévienne le contraire.

Les deux parties sont titulaires d'un droit de résiliation à tout moment, si aucune durée déterminée n'a été convenue dans le contrat d'utilisation de jeu et/ou des services.

### **8.2 Durée déterminée**

Dans le cas où une durée déterminée a été convenue pour le contrat d'utilisation de jeu et/ou des services, respectivement pour le contrat sur l'utilisation/la mise à disposition des Premium-Features (voir ci-dessus point 7.1.2 et 7.1.3), les dispositions suivantes sont applicables : Le contrat d'utilisation de jeu et/ou de services, respectivement le contrat sur l'utilisation/la mise à disposition des Premium-Features sont respectivement reconduits automatiquement pour la même durée. Ceci ne vaut pas, dans la mesure où l'utilisateur résilie le contrat d'utilisation de jeu et/ou de services, respectivement le contrat sur l'utilisation/la mise à disposition des Premium-Features avec un préavis de quinze jours avec effet à l'expiration du terme.

### **8.3 Justification pour la résiliation**

Une justification n'est pas nécessaire pour la résiliation.

Le droit des parties à résilier le contrat d'utilisation de jeu et/ou de services, respectivement le contrat sur l'utilisation/la mise à disposition des Premium-Features à tout moment pour faute grave reste inchangé.

Si la Bigpoint GmbH a causé la résiliation du contrat d'utilisation de jeu, respectivement le contrat sur l'utilisation/la mise à disposition des Premium-Features pour faute grave, d'éventuels paiements (notamment pour des Premium-Features déjà commandés) effectués par avance par l'utilisateur au profit de la Bigpoint GmbH au-delà de la période de cessation du contrat

sont restitués à l'utilisateur au prorata. D'autres droits et revendications de l'utilisateur sont exclus, à moins que les CG en prévoient autrement.

La Bigpoint GmbH est notamment mais pas exclusivement en droit de résilier tout contrat pour faute grave, si

- l'utilisateur ne respecte pas les délais de paiement avec un découvert d'au moins 5,00 € et ne paye pas malgré deux mises en demeure,
- l'utilisateur viole des lois, les règles de jeu et/ou d'utilisation des services de manière qui lui est imputable et ne cesse pas la violation malgré une mise en demeure ; dans le cas de violations graves, une mise en demeure peut être superflue si la continuation du contrat n'est pas tolérable pour la Bigpoint GmbH ;
- l'utilisateur ne fait pas usage de son compte-client pendant quatre semaines malgré un avertissement.

En général, il ne peut raisonnablement pas être exigé que Bigpoint GmbH continue le contrat entre autre dans les cas suivants :

- si l'utilisateur viole des lois pénales,
- si l'utilisateur enfreint l'interdiction d'avoir des Multi-comptes (voir point 1.2.) prévue dans les règles de jeu de certains jeux de la Bigpoint GmbH,
- si l'utilisateur enfreint l'interdiction du Pushing (voir point 1.2),
- si l'utilisateur enfreint l'interdiction d'utilisation de scripts non autorisés (voir point 1.2)
- si l'utilisateur indique de fausses informations lors de l'inscription (formulaire de la demande de souscription voir point 2) ou dans le cadre du paiement des Premium-Features (voir point 7.1).

Dans le cas d'une résiliation pour faute grave imputable à l'utilisateur prononcée par la Bigpoint GmbH, celle-ci est en droit d'exiger un montant à hauteur de 75 % de la somme de toutes les rémunérations que l'utilisateur aurait eu à verser pendant la durée du contrat dans le cas d'une résiliation simultanée prononcée dans les délais. Le droit de l'utilisateur d'apporter la preuve qu'aucun dommage n'a été subi ou que le dommage est bien moindre, reste intact.

## **8.4 Forme écrite pour la résiliation**

A moins que le jeu ne prévoit une possibilité pour la résiliation dans le cadre du jeu, toute résiliation de contrat requiert la forme écrite. Une résiliation par e-mail est considérée comme respectant la forme écrite. La résiliation pour faute grave requiert toujours la forme écrite et l'indication de motifs.

## **9 Obligations et autres devoirs de l'utilisateur, ainsi que responsabilité de l'utilisateur pour les données divulgués par lui, droits d'auteurs**

### **9.1 Obligations**

L'obligation principale de l'utilisateur est le paiement des montants déterminés dans la mesure où il n'utilise pas la version de base gratuite du jeu et/ou des services (voir ci-dessus point 7). De plus l'utilisateur s'engage à donner toutes les informations exigées de manière exhaustive et correcte que la Bigpoint GmbH demande lors de la conclusion du contrat ou dans le cadre de la relation contractuelle. L'utilisateur assure que toutes les données sur sa personne et sur d'autres circonstances pertinentes pour le contrat (notamment données bancaires et numéro de carte de crédit) faites dans le cadre de l'offre ou de la conclusion du contrat ou dans le cadre de la relation contractuelle sont complètes et correctes. L'utilisateur s'engage à informer la Bigpoint GmbH sans délai de tous changements de ses données ; sur demande de la Bigpoint GmbH, l'utilisateur confirmera les données. L'utilisateur s'engage à respecter les règles de jeu. Dans le cas d'une violation répétée malgré un avertissement ou dans le cas d'une violation grave dans les sens du point 8.3.4, la Bigpoint GmbH est en droit de cesser toutes prestations et livraisons immédiatement et sans préavis et de résilier le contrat.

### **9.2 Installation de nouveaux logiciels**

La Bigpoint GmbH n'est pas responsable des dommages et pertes de données qui peuvent être causés sur l'ordinateur de l'utilisateur par l'installation de logiciels ne provenant pas de Bigpoint GmbH.

## 9.3 Autres devoirs de l'utilisateur

9.3.1 La Bigpoint GmbH met les jeux et/ou services à disposition en ligne à l'aide d'un navigateur web. Les logiciels nécessaires sur l'ordinateur de l'utilisateur (notamment le système d'exploitation et le navigateur web, le cas échéant également des Plug-ins comme par exemple Flash ou Java) ne sont ni mis à disposition ni installés par la Bigpoint GmbH. La Bigpoint GmbH ne procure aucun soutien pour ces derniers. Il appartient à l'utilisateur de maintenir son ordinateur dans un état lui permettant l'utilisation des jeux de la Bigpoint GmbH. La Bigpoint GmbH n'apporte donc aucun support technique lors de l'installation des logiciels nécessaires localement.

9.3.2 L'utilisateur s'engage à maintenir les données d'accès communiquées par la Bigpoint GmbH (données login, mots de passe etc.) pour l'accès à leurs jeux et services strictement confidentiels. L'utilisateur informera immédiatement la Bigpoint GmbH s'il prend connaissance ou s'il soupçonne que des tiers non habilités ont connaissance des données d'accès. Pour des raisons de preuve, il est recommandé à l'utilisateur de faire ceci par écrit (par exemple par e-mail). Si des tiers utilisent les jeux et/ou services de la Bigpoint GmbH avec les données d'accès en raison de faits imputables à l'utilisateur, l'utilisateur voit sa responsabilité engagée vis-à-vis de la Bigpoint GmbH pour les frais d'utilisation et en dommages-intérêts. La Bigpoint GmbH est habilitée à considérer tout accès avec les données d'accès de l'utilisateur comme accès de l'utilisateur lui-même. La Bigpoint GmbH indique que les mots de passe doivent être changés régulièrement pour des raisons de sécurité. L'utilisateur est seul responsable pour l'utilisation de son compte-client.

9.3.3 Dans le cas d'un soupçon justifié que les données d'accès sont utilisés par des tiers non habilités, la Bigpoint GmbH est en droit, mais non obligée, de changer à sa discrétion les données d'accès sans avertissement préalable, respectivement de fermer le compte client. Elle en informera immédiatement l'utilisateur autorisé et lui transmettra à sa demande de nouvelles données d'accès dans un délai raisonnable. L'utilisateur ne peut exiger à ce que les données d'accès initiales soient à nouveau réactivées.

9.3.4 La Bigpoint GmbH protège ses systèmes contre des virus. Cependant, le danger de virus ne peut jamais être exclu totalement. De plus il peut arriver que des tiers non habilités envoient des e-mails en utilisant le nom de la Bigpoint GmbH sans son accord qui peuvent par exemple contenir des virus ou de la Spyware ou des liens hypertexte sur des pages web contenant des virus ou de la Spyware. La Bigpoint GmbH n'a aucune influence sur tel événement. L'utilisateur examinera donc tous les e-mails provenant de la Bigpoint GmbH ou qui sont apparemment envoyés en son nom s'ils contiennent des virus. Ceci vaut également pour des e-mails provenant d'autres utilisateurs des jeux et/ou des services.

9.3.5 L'utilisateur s'oblige à respecter les instructions de la Bigpoint GmbH et de ses employés ainsi que de ses préposés. Ceci vaut également pour les instructions des administrateurs et présentateur d'un forum appartenant le cas échéant à un jeu et/ou service spécifique.

9.3.6 L'utilisateur s'oblige à n' utiliser dans aucun cas le compte-client, le nom d'inscription ou le mot de passe d'un autre utilisateur.

## 9.4 Obligations de l'utilisateur concernant les informations publiées par lui

9.4.1 L'utilisateur s'engage à choisir les informations qu'il publie sur le portail Bigpoint et qu'il met à disposition des autres utilisateurs avec soin.

9.4.2 L'utilisateur s'engage à ne pas divulguer dans le cadre des services des contenus (par exemple photos, vidéos, liens, noms, mots) à caractère publicitaire, politique, religieux, injurieux, harcelleur, violent, sexiste, pornographique ou autrement moralement condamnable ou choquant, notamment rassiste ainsi que des contenus, de personnes ou de représentations d'extrême droite / de gauche. De plus, l'utilisateur s'engage à ne pas utiliser de termes, noms, photos, vidéos, morceaux de musique, jeux et autres documents protégés par des droits de propriété intellectuelle. Dans le doute, l'utilisateur est tenu d'enlever immédiatement tout contenu réprimandé par la Bigpoint GmbH. La Bigpoint GmbH a également le droit d'enlever elle-même ces contenus. L'utilisateur est tenu de respecter les lois et règlements applicables, notamment concernant la protection des mineurs, de protection des données, protection de la vie privée, protection devant les offenses, droits d'auteurs, droits de marques etc.

9.4.3 L'utilisateur n'est pas habilité d'utiliser les services à des fins illégales ou non autorisées. Il n'est notamment pas en droit d'utiliser les noms d'utilisateur et/ou d'adresses e-mail d'autres utilisateurs sans leur accord préalable pour envoyer des e-mails spontanés, des messages publicitaires ou à d'autres fins commerciales.

9.4.4 La violation imputable des obligations ci-dessus autorise la Bigpoint GmbH d'enlever elle-même les informations publiées par l'utilisateur.

9.4.5 La Bigpoint GmbH est notamment habilitée de supprimer des informations publiées en tout ou en partie en cas d'indices concrets d'une violation de ces CG, les instructions et les règles d'utilisation des services ou lorsque les informations sont illégales. Ceci est par exemple le cas pour des informations qui

- sont ostensiblement choquant, racistes, fanatiques, glorifiant la violence,
- harcellent ou offensent une personne, ou sont menaçantes, obscènes, diffamatoires ou calomnieux,
- à caractère sexiste, pornographique ou autrement dangereux pour la morale de la jeunesse ou contiennent un lien vers des sites interdits aux mineurs,
- sont fausses ou trompeuses ou promeuvent des comportements illégaux,
- représentent une copie illégale ou non autorisée ou constituent une divulgation d'oeuvres protégées par des droits d'auteurs, par exemple par la mise à disposition de programmes PC illégaux ou de liens vers de telles programmes illégaux, informations permettant de frauder des mesures protectrices contre le piratage ou de faire des copies illégales de musique ou des liens vers des copies de musiques illégales ou violent de quelque façon des droits d'auteur,
- contiennent l'envoi de « junk-mails », de « lettres-chaîne » ou de courriels de masse non souhaités, des informations instantanées, du « Spimming » ou « Spamming »,
- contiennent des pages d'accès limité, ou d'accès protégé par des mots de passe ou des pages ou des photos cachées,
- promeuvent des activités ou des projets criminels ou contiennent des instructions pour des activités illégales ou incitent à de telles activités, notamment par exemple des informations pour la construction ou l'achat d'armes, de pornographie de mineurs, escroquerie, marché de la drogue, jeux de hasard, stalking, spamming, spimming, propagation de virus informatiques et autres fichiers nocifs, violations de droits d'auteur, violations de brevets ou vol de secrets d'affaires,
- incitent d'autres utilisateurs à divulguer des données personnelles à des fins commerciales ou illégales ou à révéler leur données d'accès,
- contiennent des activités commerciales et/ou de vente, par ex. des concours, loteries, troc, annonces, ventes boule de neige,
- contiennent et publient des représentations d'une autre personne sans son accord.

9.4.6 Un droit à la reconstitution des informations supprimées est exclu.

Par ailleurs, la Bigpoint GmbH est en droit d'exclure un utilisateur de la participation aux services concernés et de résilier sans préavis le compte-client de l'utilisateur en cas de violations répétées contre les dispositions ci-dessus malgré mise en demeure. La Bigpoint GmbH se réserve tous les droits, notamment le droit de demander des dommages-intérêts.

9.4.7 L'utilisateur s'engage à informer la Bigpoint GmbH dès qu'il prend connaissance d'une utilisation abusive des services par des tiers, respectivement par d'autres utilisateurs (par ex. divulgation et envoi de contenus interdits par ce point 9.4.1). Afin de permettre une intervention effective, l'utilisateur est prié d'informer la Bigpoint GmbH par écrit (par exemple via e-mail).

## **9.5 Responsabilité de l'utilisateur pour des informations publiées par lui**

9.5.1 L'utilisateur est responsable pour les textes, fichiers, images, photos, vidéos, sons et oeuvres musicales, oeuvres protégées par des droits d'auteur ou autres documents, informations etc (ci-après « informations publiées ») qu'il met à disposition sur le portail Bigpoint ou qu'il échange avec d'autres utilisateurs. La Bigpoint GmbH ne s'approprie pas ses contenus et elle ne les accepte pas.

9.5.2 La Bigpoint GmbH n'a aucun contrôle sur les informations publiées sur le portail Bigpoint. Elle n'effectue aucun examen ou contrôle des informations publiées avant leur publication. Si la Bigpoint GmbH a ou acquiert connaissance d'informations publiées illégales, elle va les supprimer sans délais.

9.5.3 Toute responsabilité de la Bigpoint GmbH pour des informations publiées, notamment pour la véracité, exhaustivité ou fiabilité des contenus, documents ou informations, est exclue.

## **9.6 Droits d'auteur**

9.6.1. Tous les droits relatifs aux informations publiées par l'utilisateur restent chez l'utilisateur. Par le fait de la publication des informations sur le portail Bigpoint et/ou de ses jeux, respectivement de ses services, l'utilisateur accorde à la Bigpoint GmbH une licence non exclusive, gratuite et révocable à tout instant afin de présenter publiquement, d'afficher publiquement, de reproduire et de divulguer ces informations sur le portail Bigpoint.

9.6.2 Au delà, la Bigpoint GmbH n'a pas d'autres droits de jouissance relatifs aux informations publiées par l'utilisateur. La Bigpoint GmbH n'est pas habilitée à divulguer les informations publiées en dehors de Bigpoint, respectivement en dehors du site de jeu et des services respectives.

9.6.3 Les informations publiées par l'utilisateur peuvent être vues sur internet dans le monde entier par des tiers. L'utilisateur y donne son accord avec la mise à disposition des informations.

9.6.4 La licence perd sa validité si l'utilisateur supprime les contenus du portail Bigpoint et de ses services.

## **10 Droits de l'utilisateur en cas de prestations défectueuses**

10.1 La Bigpoint GmbH met à disposition de l'utilisateur l'accès aux jeux et services dans leur dernière version disponible (voir point 1.2). L'utilisateur n'a pas de droit au maintien ou à la réalisation d'un certain état ou un volume de fonctions du jeu et/ou des services. L'utilisateur est conscient que les jeux et services proposés par la Bigpoint GmbH – comme tout logiciel – ne peuvent jamais être totalement sans défauts. Sont considérés comme défectueux seulement les jeux et services dont la jouabilité, respectivement leur utilisation est difficile et durablement entravée.

L'utilisateur s'engage à documenter tout défaut éventuel apparaissant dans les jeux, services ou autres prestations ou livraisons de la Bigpoint GmbH, notamment en indiquant par écrit les protocoles des messages d'erreurs. Avant la notification de défauts, l'utilisateur s'engage à consulter la notice de jeu et les règles des services et, le cas échéant, les autres moyens d'aide proposés par la Bigpoint GmbH pour remédier à des défauts (notamment listes des questions fréquemment demandées, forum de discussion sur des problèmes). L'utilisateur s'engage à apporter son soutien à la Bigpoint GmbH dans le cas d'une élimination – réparation des défauts.

10.2 L'utilisateur s'engage à réclamer par écrit tout défaut dans les meilleurs délais après sa découverte vis-à-vis de la Bigpoint GmbH. Dans le cas de défauts apparents concernant des livraisons – également pour des livraisons d'objets virtuels -, ces défauts sont à signaler à la Bigpoint GmbH dans les deux semaines suivant la réception des biens. Pour le respect des délais, il suffit d'envoyer la réclamation, respectivement la notification des défauts dans les délais. Après expiration du délai sans effectuer une réclamation, les éventuels droits de l'utilisateur pour défaut des prestations sont forclos. Pour des raisons de preuve, il est conseillé à l'utilisateur de faire toute réclamation par écrit (par fax, lettre ou e-mail) et à adresser à la Bigpoint GmbH.

10.3 Une garantie de la Bigpoint GmbH est exclue relative à des défauts qui sont causés par des influences extérieures, des défauts d'utilisation imputables à l'utilisateur, force majeure ou des modifications ou autres manipulations qui n'ont pas été exécutées par la Bigpoint GmbH.

10.4 La Bigpoint GmbH ne confère aucune « garantie » au sens de l'art. 443 du code civil allemand.

## **11 Responsabilité**

11.1 En aucun cas, la Bigpoint GmbH n'est responsable de dommages causés autrement que par négligence grave ou intentionnellement.

Les exclusions de responsabilité ci-dessus ne sont pas applicables dans le cas de responsabilité engagée pour des dommages portant atteinte à la vie et à la santé et des dommages corporels. Elles ne sont pas non plus applicables dans la mesure où le dommage résulte de la violation d'obligations contractuelles cardinales ou essentielles ou de la violation d'une garantie au sens de l'art. 443 du code civil allemand. La responsabilité de la Bigpoint GmbH selon la loi allemande pour les produits défectueux (« Produkthaftungsgesetz ») ainsi que dans le cadre du champ d'application de l'art. 44 a de la loi allemande sur les télécommunications (« Telekommunikationsgesetz ») reste intangible.

11.2 L'obligation d'indemnisation est limitée dans le cas de la violation d'obligations contractuelles cardinales ou essentielles au dommage prévisible.

11.3 Le dommage prévisible est limité à hauteur de € 200,00 par compte-client.

11.4 Les exclusions et limitations de responsabilité ci-dessus s'appliquent également au regard de la responsabilité des agents, employés, représentants et préposés de la Bigpoint GmbH, notamment en faveur des actionnaires, collaborateurs, représentants, organes et autres membres relatifs à leur responsabilité personnelle.

11.5 La Bigpoint GmbH n'est responsable pour des prestations de conseils uniquement si la question concerne le contenu de l'offre.

11.6 La Bigpoint GmbH se distancie expressément de tous les contenus de toutes les pages web sur lesquelles des renvois directs ou indirects (càd. des « links ») sur l'offre de la Bigpoint GmbH existent. La Bigpoint GmbH rejette toute responsabilité pour ces contenus et pages web. Pour les contenus de ces pages, seuls les fournisseurs des pages sont personnellement responsables.

### **12 Protection des données**

12.1 Les données relatives à la personne de l'utilisateur ne sont collectées, traitées et utilisées pendant la durée du contrat sans l'accord explicite de l'utilisateur que pour assurer l'exécution du contrat, y compris la facturation, à moins que la Bigpoint GmbH ne soit légalement tenue d'une obligation de divulgation. La collecte, utilisation et le traitement des données s'effectuent électroniquement.

12.2 La Bigpoint GmbH se réserve le droit, sans l'accord explicite de l'utilisateur, à attirer l'attention de ce dernier sur d'autres jeux et services relatifs aux jeux de la Bigpoint GmbH, également par le biais de messages électroniques, dans la mesure des possibilités légales, si l'utilisateur n'y a pas objecté. L'utilisateur a la possibilité à tout moment de s'y opposer sans que des frais ne lui en résultent, à l'exception des frais pour la transmission de l'opposition selon les tarifs de base.

12.3 A des fins de publicité, d'études de marché et pour l'organisation des services selon les besoins, la Bigpoint GmbH établit des profilés d'utilisation en utilisant des pseudonymes. L'utilisateur est en droit de s'opposer à tout instant au traitement et à l'utilisation de ses données. La Bigpoint GmbH renseignera l'utilisateur sur sa demande gratuitement et dans les meilleurs délais sur les données sur sa personne ou son pseudonyme qui ont été sauvegardées. Le renseignement est donné en général électroniquement.

12.4 La Bigpoint GmbH est habilitée à transmettre les données de facturation de l'utilisateur à d'autres prestataires de service et tiers, dans la mesure où ceci est nécessaire pour déterminer le montant des rémunérations dues et pour la facturation avec l'utilisateur. La Bigpoint GmbH informera l'utilisateur sur le nom du tiers. La Bigpoint GmbH est habilitée à transmettre les données de facturations de l'utilisateur au tiers chargé du recouvrement des rémunérations dues dans la mesure où ceci est nécessaire à cette fin. Pour le reste la Bigpoint GmbH ne communiquera pas les données de l'utilisateur, ni le contenu de messages privés de l'utilisateur sans son accord à des tiers, dans la mesure où elle n'est pas tenue d'une obligation légale de divulgation.

12.5 La Bigpoint GmbH signale à l'utilisateur expressément que la protection et la sécurité des données lors de transferts de données dans des réseaux ouverts comme internet n'est pas assurée en l'état technique actuel. L'utilisateur a connaissance que le fournisseur d'accès internet peut à tout instant examiner d'un point de vue technique les offres de pages web sauvegardées sur le serveur web ainsi que les données de l'utilisateurs qui y sont déposées. D'autres participants à l'internet peuvent également le cas échéant être techniquement capables d'entraver la sécurité du réseau sans y être autorisé et de contrôler la circulation de messages. L'utilisateur est lui-même responsable pour assurer la sécurité et la sécurisation des données communiquées qu'il envoie via internet et qui sont sauvegardées sur les serveurs web.

### **13 Autres dispositions**

13.1 Toutes modifications, compléments ou abrogation de tout ou une partie du contrat doivent être faits par écrit, ceci vaut également pour la modification ou la renonciation à faire jouer la forme écrite.

13.2 Les tribunaux de Hambourg sont compétent si l'utilisateur change son domicile ou son lieu de séjour en dehors de la République fédérale d'Allemagne après la conclusion du contrat. Ceci vaut également si le domicile ou le lieu de séjour du consommateur n'est pas connu lors de l'introduction de l'action en justice.

13.3 Pour tous les contrats conclus par la Bigpoint GmbH sur la base de ces CG et pour toutes les revendications quelles que soit leur nature y afférant, le droit allemand est seul applicable à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG) et des règles de conflit du droit allemand international privé.

13.4 Si une des disposition de ces CG et/ou des contrats était pour quelque raison que ce soit invalide ou le devienne, la validité des autres dispositions ne s'en trouve pas affectée.

13.5 La version allemande des CG est la seule version déterminante.

**Bigpoint GmbH**

Christoph-Probst-Weg 3  
20251 Hamburg

**Tel.:** +49 (0) 40 - 600 80 99 - 0

**Fax:** +49 (0) 40 - 600 80 99 - 99

**Geschäftsführer/Gérant:** Heiko Hubertz

HRB-Hamburg 94148

USt.-ID Nr.: DE813 602 704